# Formation SSCT

## Missions « santé » en CSE

### Niveau I : formation initiale - Rôle et fonctionnement

Entreprises ou établissements de **11 à 49 salariés**

Formation présentielle - **inter**

## Enjeux

Le législateur a prévu un temps de formation obligatoire **pour tous les représentants du personnel (titulaires et suppléants du CSE) en charge de la santé**, de la sécurité et des conditions de travail des salariés. Formation renouvelable après 4 ans de mandat.
Pour maitriser cette mission, il est important d'acquérir des connaissances suffisantes afin d'utiliser pleinement les moyens prévus par les textes. Les élus sont alors une réelle force de proposition pour la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail. Ce qui permet de dialoguer efficacement avec les salariés et l'employeur puis d'obtenir des résultats concrets.

## Public visé

Membres **titulaires et suppléants** d'un CSE

## Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

## Précisions

La loi d'août 2021 porte sa durée de 3 à 5 jours, à compter de avril 2022 et sa prise en charge par les OPCO*

## Objectifs

- connaître l'étendue du rôle du représentant du personnel **en charge de la santé**
- confirmer la connaissance du contexte juridique actualisé, (y compris après les lois « travail et Macron, Climat, Santé » et les ordonnances Covid »)
- établir la pratique des élus en matière d'entretien
- savoir observer un lieu de travail en utilisant une méthodologie spécifique (LMNOP)
- savoir se documenter (site de l'INRS, …)

## Moyens et méthode pédagogiques

L'animation du stage de base sera fondée sur :

- **Approche théorique**

Remise d'un support d'appui. Lecture commentée participative. Echanges d'expériences avec les participants. Présentation des méthodes d'observation, d'entretien, de visite, d'analyse des résultats.

- **Approche pratique**

Application de la méthode LMNOP avec le groupe.

## Durée

**5 jours** (5 x 7 heures)

## Horaires

9h – 17h

## Prix

1 800 €/personne (+ tva 20%)
pour les associations non soumises à la tva : nos prix s'entendent net

## Dates inter

**PARIS** / VISIO :

7 au 11 décembre 2026

1 au 5 février 2027

22 au 26 mars 2027

7 au 11 juin 2027

27 septembre au 1 octobre 2027

6 au 10 décembre 2027

## Intervenants

Choisis parmi des formateurs confirmés dont
*sur la partie juridique* : Mathieu BESSON depuis 2001, Angélique DELLEVI depuis 2012
*et sur le thème de la prévention des risques :* Stéphanie GAVORY, ou Annabelle GUIRAUD, ou Laure GAERTNER ou Myriam LIAOURACI…

# Programme détaillé

## 1 - Accueil

- Présentation des **objectifs** du stage et du programme, des participants, de leurs attentes, des méthodes de travail.

*Formateur en droit social (2 jours) :*

## 2 - Connaître le cadre législatif et réglementaire pour agir

### L'ORGANISATION DU CSE

- Le CSE est-il une personne morale ?
- Composition
- Le président ? et ses collaborateurs
- Les élus : durée et fin du mandat
- Les élus : remplacement du titulaire absent
- Les élections partielles
- Le secrétaire ? le trésorier ?
- Les réunions : note écrite et convocation, registre spécial des réponses de l'employeur
- Les différentes réunions
- Les réunions : recours à la visioconférence, recours à l'enregistrement ?
- Les réunions : confidentialité ?
- Les réunions : le vote en plénière ?
- Le règlement intérieur du CSE ?

### LES MOYENS DU CSE

- Le crédit d'heures de délégation
- Les déplacements,
- La formation des élus
- Local, panneau d'affichage, Intranet
- Protection des représentants du personnel en cas de projet de licenciement et de rupture conventionnelle individuelle
- Protection sociale des représentants du personnel

### LES TRAVAILLEURS ET LA SSCT

- Les travailleurs
- Les bénévoles
- Les obligations des travailleurs en SSCT

### OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR EN SSCT

- Obligations méthodologiques de prévention en SSCT
- Prévention en cas d'intervention d'entreprises extérieures
- Prévention des facteurs de risques professionnels, (physiques)
- Obligations vis à vis des handicapés
- Formation des travailleurs

### LES ATTRIBUTIONS DU CSE EN MATIERE DE SANTE

- Les 10 commandements du CSE en santé
- De l'information à la consultation
- La mission générale de protection des travailleurs en santé
- Référent en matière de harcèlement sexuel
- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, (DUERP)
- Thèmes d'informations et consultations ponctuelles en SSCT
- Thèmes d'informations et consultations ponctuelles en durée du travail

### ACTIONS DE TERRAIN DU CSE

- Visites de l'entreprise et entretiens avec les salariés
- Les **enquêtes** conjointes en matière d'accidents du travail, de droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes, de Danger Grave et Imminent (DGI) et droit de retrait, de risque grave sur la santé publique ou l'environnement
- Les CERFA

### LES INTERVENANTS EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS (IPRP)

## 3 - Le Service de Prévention et de Santé au Travail

- Missions et actions du médecin du travail
- Modalités de fonctionnement
- Visites et examens médicaux
- Inaptitude et licenciement

## 4 - Les Risques Psycho-Sociaux et le droit

- Le harcèlement **moral**
- Le harcèlement **sexuel** et les agissements sexistes
- Le harcèlement **discriminatoire**
- Le **stress** au travail, épuisement professionnel, surmenage, manque de travail et ennui professionnel

  (Code du travail, Accord National Interprofessionnel, jurisprudences)
- Les addictions

## 5 - Responsabilités de l'employeur en matière de ssct

- Code du travail
- Code de la sécurité sociale
- Code pénal, harcèlement moral et harcèlement « institutionnel

## 6 - Le sens du mandat

- Comprendre - Alerter - Tracer
- La notion de santé physique et mentale
- Les notions de risque d'atteinte à la santé et de de situation réelle de travail
- Où trouver les informations « techniques » et juridiques : les sites de l'INRS, du Ministère du travail, de la Médecine du travail

## 7 - S'initier aux méthodes de diagnostic en ssct

- La notion de risque, danger et l'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- La notion de facteur de risques (pénibilité)
- La méthode objective : La notion de travail réel, la construction du lien avec le travail
- Le système mnémotechnique d'aide à la conduite d'enquête : « L.M.N.O.P » et le protocole d'enquête associé
- La méthode subjective : le recueil des verbalisations de l'opérateur
- La pratique d'enquête dans le cadre des R.P.S.

## 8 - Diagnostiquer pour agir

- Les axes de construction d'un guide d'inspection ou de « visite » à usage interne
- Définition des thématiques par métier ou par risques à synthétiser en check-list ou en fiches documentaires
- A partir des sites de ressources, la sélection des contenus des fiches documentaires à usage opérationnel des élus
- Application sur des thèmes d'activité industrielle ou tertiaire

## 9 - Appréhender les thèmes majeurs en prévention

### LA NOTION DE CHARGE DE TRAVAIL EN ERGONOMIE

- Les trois dimensions de la charge

### L'ACCIDENT DU TRAVAIL

- Notions de fréquence et de gravité
- L'enquête et les conditions de réalisation en droit
- Présentation de la méthode de « l'arbre des causes »

### LES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES

- Dépistage par la verbalisation de sensations de douleur

### LES TROUBLES PSYCHOSOCIAUX

- La situation de stress aigu / chronique et outil de dépistage en conduite d'entretien
- La situation de harcèlement moral/harcèlement sexuel
- La notion de violence au travail
- La notion de suicide en lien avec le travail
- Prévention des R.P.S., l'entreprise / le CSE – la C2SCT

### REPERES SUR LES RISQUES DE TYPE TERTIAIRE ET SECONDAIRES

- Les risques associés : TMS, stress, fatigue visuelle

## 10 - Comprendre la finalité du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

- Le DUERP, outil de prévention
- La notion d'unité de travail
- La réactualisation annuelle ou ponctuelle
- Le système de cotation fréquence / gravité
- La cotation des solutions en prévention
- Application sur des exemples
- DUERP et actions de prévention
- Le contenu de l'avis du CSE

## 11 - Application / Exercice pratique

- **Conduite d'entretien et d'observation sur situation de travail, exercice d'application pratique avec la participation des stagiaires**
- pour savoir présenter et conduire un entretien sur une situation de travail,
- pour savoir observer un lieu de travail, construire des questions et poser l'exposition à un ou des risques, à partir du recueil des données objectives en lien avec le travail,
- pour savoir adapter des outils simplifiés d'inspection et d'enquête.

## 12 - Exploitation de la formation

- Capacités et limites du CSE. Que faire ?

# Suivi et évaluation

Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de fin de formation

Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction.

# Précisions complémentaires

Créé en 1965, notre cabinet est agréé de façon continue depuis 1985 en matière de formation de représentants du personnel au CHSCT. Agrément étendu au CSE.

Notre cabinet n'a pas de liens privilégiés avec une organisation syndicale particulière.

# Formation à distance

Nous proposons 3 modalités de formation (en inter ou en intra) :

- **En présentiel**. (en respectant les normes sanitaires : distanciation, mesures barrières… protocole sanitaire à disposition)
- **En mixte**. Une partie des participants en présentiel, l'autre à distance
- **A distance.** En visio.

# Suivi de la formation

Vous pouvez participer sur :

- **une session continue.** 5 jours sur une semaine.
- ou sur **2 sessions, au format 2 jours + 3 jours**. Suivre le module « juridique » de 2 jours sur une session puis le module « prévention des risques » de 3 jours sur une session suivante (dans cet ordre)

**Merci d'indiquer votre choix sur le Bulletin d'inscription joint.**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

ENTREPRISE : (signature/cachet entreprise)

ADRESSE :

TELEPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

PERSONNE A CONTACTER:

FONCTION : Date :

Veuillez inscrire

| **Participants** + ***e-mail*** *(pour accès à la plateforme de formation)* **NOM - Prénom** e-mail | **Dates de la session continue** (5 jours) | ou sur 2 sessions distinctes | |
|---|---|---|---|
| | | **1 - Module juridique** (2 jours) | **2 - Module Prévention des risques** (3 jours) |
| | **Cocher la session ou les modules choisis** | | |
| | ☐ ***7 au 11 décembre 2026*** | ☐ ***7-8 décembre 2026*** | ☐ ***3-4-5 février 2027*** |
| | ☐ ***1 au 5 février 2027*** | ☐ ***1-2 février 2027*** | ☐ ***24-25-26 mars 2027*** |
| | ☐ ***22 au 26 mars 2027*** | ☐ ***22-23 mars 2027*** | ☐ ***9-10-11 juin 2027*** |
| | ☐ ***7 au 11 juin 2027*** | ☐ ***7-8 juin 2027*** | ☐ ***29- 30 septembre et 1octobre 2027*** |
| | ☐ ***27 septembre au 1 octobre 2027*** | ☐ ***27-28 septembre 2027*** | ☐ ***8-9-10 décembre 2027*** |
| | ☐ ***6 au 10 décembre 2027*** | ☐ ***6-7 décembre 2027*** | ☐ ***janvier/février 2028*** |
| | *De 9h00 à 17h00* ☐ ***à Paris*** ☐ ***en visio*** | *De 9h00 à 17h00* ☐ ***à Paris*** ☐ ***en visio*** | *De 9h00 à 17h00* ☐ ***à Paris*** ☐ ***en visio*** |

Tarif de la formation : **1 800 €** ht* par personne, soit : 2 160 € ttc

* *Pour les associations non soumises à la Tva, prix **exonéré** de toutes taxes*

Facturation exonérée de tva : oui ☐

*Cette participation comprend les pauses ainsi qu'une documentation d'appui.*
*Ne comprend pas le repas des participants.*

Bulletin à retourner par mail à info@sicoge.com

Toute annulation moins de 15 jours calendaires avant le début du stage donnera lieu à facturation de 50% du montant du stage. Toute annulation postérieure au début de la formation donnera lieu à facturation du montant du stage, sauf cas de force majeure

Entreprise de 11 à 49 salariés – 5 jours

## Recueil des attentes et besoins des participants

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés, merci de nous prévenir avant le début de la session. Vous pouvez nous contacter au 01 56 23 06 03 ou par mail info@sicoge.com.

**Avez-vous des attentes et des besoins particuliers à nous communiquer ?**

☐ **non**

☐ **oui**

**Si oui, lesquels :**

**Quelques-unes de nos références en formation SSCT :**

AFM RECYCLAGE 33 • AFM TELETHON CSE • AIRFOILS ADVANCED SOLUTIONS • ALLIANCE FRANÇAISE •ALMA PAY •ALTRAN • AMA RENNES • AMAZON France LOGISTIQUE SAS • ANAIS FONDATION • ANTAGENE • APAJH 26 • APF 59 Lille • ARCELOR MITTAL • ASHLAND • ASMAE • ASSOCIATION PERRINE SAMSON • AUCHAN • AUDIENS • AXIANS RAIL IDF • BANQUE PALATINE • BIO VSM LAB • BL EVOLUTION • BONITASOFT • BOTIFY • CAP TECHNOLOGIE • CARTE NOIRE LAVAZZA France • CARREFOUR • CEJIP • CENTAURUS • CERBALLIANCE • CGI France • CHOPARD • Clinique LES 3 SOLEILS • CONFORAMA France • COOPANAME • COOP U • CPAM 74 • CSL BEHRING • D EDGE • DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT • DELMAS BORDEAUX • DLA PIPPER • DOCTOLIB • ECOLE DE BIOLOGIE INDUSTRIELLE • EDF RENOUVELABLES • Editions ELSEVIER MASSON • ENIOKA CONSEIL • EVIDENT EUROPE • FACILITESS • FAURECIA CLARION • FIGARO CLASSIFIED • FONDATION BELLAN • FORTICHE PRODUCTIONS • FSEF • GCS Imagerie médicale 77 • GDE • GENETHON • GEOSOPHY • GOLDMAN SACHS • GOUDARD ET ASSOCIES • Groupe EYROLLES • H3C – Haut Conseil du Commissariat aux Comptes • H2A TRANSPERFECT • HELLA SAS • HENESSY •HORN SAS • Hôtel de BOUGTHEROULDE • Hôtel le CASTEL CLARA • Hôtels MELIA • IMPULSA CONSEIL • INFRA SPE • INRAE • Institut TSZANK • INTERCHANGE • IPSEN PHARMA • ISM INTERPRETARIAT • JIMMY ENERGY • JIP • KALHYGE • KEYRUS • KIMBERLY CLARK •LA RESERVE DES ARTS • Laboratoires BIOARDAISNE • Laboratoires MERCK BIOTROL •Laboratoires UPSA AGEN • LBDM la Brosse et Dupont • LCIE • LECLERC • LEO PHARMA •LIFESCAN •LOUVRES Hôtel GROUP •LUBRIZOL • MALAKOFF HUMANIS • MAYOLI • MERIT MEDICAL • METROSCOPE • MONDELEZ International • NATIXIS • NETFECTIVE • NEOMA • NEPSEN • NEXITY • NIJI • OFFICE DE TOURISME DE PARIS • OGEC MARMOUTIER •OPCOMMERCE (FORCO) • OPCO-EP (AGEFOS-PME) • PALAIS DES THES • PERFESCO • PETROSSIAN • PROSEAT • PUBLICIS EVENTS • QARE • RAMSAY Générale de Santé • RECIPHARM • REGILAIT • SAUVEGARDE 95 • SCM OPHTALMO • SCRELEC • SECURITAS • SEGULA • Service santé au travail - CMB SANTÉ • SIAGI • SORARE • SOUFFLET • SYSTEM X • TACTICAL Adventures • TESSI • THALES • THE GAME • TOLLENS • TOTAL • TRANSPERFECT CREATIVE • TRANSPORTS ROUSSEAU • TREFLE INGENIERIE • UCPA ESPACEO • UFCV• UPIAN PRODUCTIONS • VEOLIA PROPRETE • VINCI groupe • VIVEO groupe • WARNER BROS • WEEDEV • WEESURE PROTECTION • WESTERN UNION BANK

www.sicoge.com

01 56 23 06 03